

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 045/2022

Au Bureau Diocésain Caritas Développement Idiofa/ASBL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 007/MF/MINEPST/CABMIN/CGPMP/2021, conclu avec le Ministère de l'EPST, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million trois cent cinquante-neuf mille huit cent septante-cinq (1.359.875 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 07/04/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

  

Jean Pierre K...

Directeur Général